

MAIRIE DE BELRUPT EN VERDUNOIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2020

ORDRE DU JOUR : Déclaration d'intention d'aliéner - Approbation du rapport de la CLET(Commission Locale d'Evaluation des Transfert de charges) proposé par la Communauté de Communes - Avis à donner sur la protection de la ressource en eau potable de Moulainville - Suite à nos discussions sur le tarif de l'eau et le statut de l'eau- Décision budgétaire modificative - Indemnité de conseil pour le Trésorier - Questions diverses

Date de convocation 8 janvier 2020 complété les 8 et 9 janvier

Nombre de conseillers en exercice : 14

Absents :

Absent(s) excusé(s) : Damien GILLE - Ludovic ROUYER

Secrétaire de séance : Dominique POIS

N° DELIBERATION : 2020 01 01

OBJET DE LA DELIBERATION : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Vu la vente des immeubles suivants :

A 999	La Tuilerie	5 a 43 ca
AA 45	16 rue Corda	4 a 52 ca

Le Conseil Municipal en ayant délibéré :

DONNE acte à Monsieur le Maire de sa décision de ne pas user de son droit de préemption urbain sur les immeubles ci-dessus visés

N° DELIBERATION : 2020 01 02

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLET

Considérant la majorité requise pour l'adoption du rapport :

- Soit la ½ des communes représentant les 2/3 de la population,
- Soit les 2/3 des communes dépassant la ½ de la population,

Considérant que la commune de Belrupt en Verdunois doit se prononcer sur l'approbation ou non de ce rapport,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

APPROUVE le rapport rendu par la CLECT en date du 14 décembre 2018.

N° DELIBERATION : 2020 01 03

**OBJET DE LA DELIBERATION : ATTRIBUTION DE COMPENSATION
COMPETENCE SCOLAIRE**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Considérant que la commune de Belrupt en Verdunois doit se prononcer sur l'approbation ou non sur l'attribution de compensation dérogatoire,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ADOpte l'attribution de compensation dérogatoire relative à la compétence scolaire

N° DELIBERATION : 2020 01 04

OBJET DE LA DELIBERATION : INDEMNITE DE CONSEIL 2019 DU TRESORIER

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal en ayant délibéré:

DECIDE l'attribution à Monsieur LEULLIER d'une indemnité de conseil de l'année 2019 d'un montant de 108 €.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget.

N° DELIBERATION : 2020 01 05

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative telle que présentée

N° DELIBERATION : 2020 01 06

**OBJET DE LA DELIBERATION : EXTENSION DU PERIMETRE D'AMENAGEMENT
FONCIER (ROCADE EST DE VERDUN)**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'extension du remembrement sur Belrupt

EMET une réserve sur l'impact environnemental du remembrement et notamment la présence de haies sur les terrains concernés par l'aménagement foncier

DIT qu'il sera attentif à cet aspect de l'opération

NOM	SIGNATURE
Bernard GILSON	
Claude REALE	
Mireille MARATRAT	
Denis TRUPCEVIC	
Ludovic ROUYER	*****
Dominique POIS	
Michel TONNELLATTO	
Benjamin MAUVAIS	
Arnault GIVE	
Stéphane NIEDER	
Jean Malik BEN LAKHDAR	
Gérard RAUSCHER	
Damien GILLE	*****
Didier GIARD	